

COMITE 4 : ESPACES VERTS, VOIRIE,

CADRE DE VIE et BATIMENTS

Présidence : Thomas LEROY

Nombre de personnes : 12 (y compris le président) dont

- Collège des élu.e.s : 4/ liste majoritaire + 1/ liste minoritaire
- Collège des Lorousain.e.s : 4
- Collège des Experts : 2

Rôle et Missions :

Rôle : Améliorer le cadre de vie de la commune et sécuriser les espaces publics

Missions :

Travailler en collaboration avec le Centre Technique Municipal (CTM) sur les activités d'entretiens et de maintenances courantes (Etat de la voirie, éclairage public, équipement urbain, espaces verts, bâtiments municipaux...) ainsi que sur le programme pluriannuel d'entretien.

Travailler en collaboration avec la Direction des Services Techniques et le comité Urbanisme sur les projets d'aménagement urbain.

Evaluer tout projet soumis au comité à travers un référentiel RSE et rendre un avis pertinent et éclairé, pour aide à la décision des élus.

Exemples de questions ou projets sur lesquels le comité consultatif sera

Informé : Devis de X € a été validé pour problème d'humidité à l'école. Pour permettre l'entretien du réseau télécom, il a été demandé un élagage aux habitants de la rue X

Consulté :

Proposition par le Centre Technique Municipal des travaux d'entretien en attente, priorisation des entretiens à prévoir sur 2021 au regard du Budget.

Avis sur l'aménagement de voirie prévu rue X.

En groupe de travail pour co-élaborer un projet :

Mise en place du Label « Ville eco propre » : incidence et plan d'action.

Travailler avec le comité Urbanisme lors de futur aménagement urbain.

Végétalisation du cimetière.

Aménagement du plan d'eau (en lien avec le comité Développement Durable)

Aménagement de la tannerie (En lien avec le comité sport)